

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
26 avril 2024
Français
Original : arabe

Lettre datée du 25 avril 2024, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Représentant permanent des Émirats arabes unis auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, je vous écris comme suite à la lettre datée du 28 mars 2024 adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Soudan auprès de l'Organisation des Nations Unies ([S/2024/276](#)), figurant en annexe à la note verbale envoyée le 24 avril 2024 par la Mission permanente de la République du Soudan auprès de l'Organisation des Nations Unies.

Tout d'abord, les Émirats arabes unis rejettent catégoriquement et dans les termes les plus énergiques les allégations sans fondement qui y sont formulées. À cet égard, je tiens à mentionner la lettre datée du 20 mars 2024 ([S/2024/252](#)) et la lettre datée du 21 avril 2024 ([S/2024/326](#)) adressées à la présidence du Conseil de sécurité et dans lesquelles l'appui indéfectible et inébranlable des Émirats arabes unis à la désescalade et à un règlement pacifique du conflit au Soudan a été réaffirmé. Nous réaffirmons être fermement déterminés à respecter le régime de sanctions visant le Soudan.

Les Émirats arabes unis rejettent fermement la lettre de la Mission permanente du Soudan auprès de l'Organisation des Nations Unies dans laquelle figurent des accusations fabriquées de toutes pièces et sans fondement qui déforment de manière flagrante la réalité du terrain et s'apparentent à une propagande malveillante. Ils rejettent tout aussi fermement les accusations selon lesquelles ils joueraient un rôle dans le conflit en cours au Soudan et affirment qu'ils ne fournissent aucune arme ou munition aux factions prenant part à ce conflit. Ils dénoncent en outre énergiquement toute insinuation selon laquelle ils apporteraient un appui financier, logistique ou militaire ou un soutien diplomatique à un quelconque groupe armé au Soudan. Ils maintiennent une neutralité absolue dans le conflit actuel et s'abstiennent de soutenir ou d'aiguiller quelque partie que ce soit. Toute allégation contraire est clairement fallacieuse.

Il n'existe aucun élément de preuve étayant ou confirmant les allégations formulées dans la lettre en question au sujet de la fourniture d'un appui financier, politique ou militaire. De même, l'allégation selon laquelle les Émirats arabes unis auraient recruté des mercenaires ou appuyé l'agression armée contre le Soudan est totalement mensongère. Les Émirats arabes unis respectent les principes du droit international et s'y conforment, y compris les principes consacrés par la Charte des Nations Unies. Ils respectent également la souveraineté des autres États et s'abstiennent d'intervenir dans les affaires intérieures de ces derniers.



En cette période délicate, les Émirats arabes unis sont profondément préoccupés par la diffusion d'éléments de désinformation et de fables qui sapent tout effort visant à promouvoir un dialogue constructif et à ouvrir la voie à une paix durable.

De telles allégations infondées sont à déplorer compte tenu des relations historiques et fraternelles qu'entretiennent les Émirats arabes unis avec la République du Soudan et les diverses parties soudanaises.

Dans le contexte du conflit catastrophique qui a éclaté en avril 2023, les Émirats arabes unis n'ont cessé de réaffirmer leur position en faveur d'un cessez-le-feu immédiat et durable et d'une solution pacifique entre les parties concernées. Ils sont également restés déterminés à faciliter le dialogue et à promouvoir un règlement pacifique de la crise. Leurs efforts s'appuient sur les principes de l'engagement diplomatique et du règlement pacifique des différends. Leur position reste également inchangée : ils n'interviennent pas dans les affaires intérieures des autres pays et sont fermement opposés à toute violation contre la population civile.

Depuis le début du conflit, les Émirats arabes unis multiplient les contacts avec les parties soudanaises et les parties prenantes concernées, notamment l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et l'Union africaine, et appuient les pourparlers de Djedda et de Manama visant à rechercher des moyens d'apaiser la situation et de parvenir à la réconciliation. Nos efforts ont toujours eu pour objectif d'amener les parties à la table des négociations, d'aplanir les divergences, de renforcer la confiance et de créer des conditions propices à des négociations constructives.

Dans ce contexte, en ce qui concerne la présence en décembre 2023 du Secrétaire d'État, S. E. le cheik Shakhbout bin Nahyan Al Nahyan, au sommet de l'IGAD – auquel a également participé le Président du Conseil souverain de transition au Soudan, Abdelfattah al-Burhan – il n'a pas été fait mention dans la lettre en question de l'invitation officielle adressée au premier par l'IGAD, et du fait que sa participation s'inscrivait dans le cadre de réunions officielles qui avaient été annoncées et qui montrent l'attachement de l'État aux efforts de paix régionaux.

De plus, les Émirats arabes unis entretiennent de solides relations bilatérales avec les pays voisins du Soudan, notamment avec la République du Tchad, pays avec lequel ils ont mené des exercices militaires conjoints et dont ils ont soutenu les efforts visant à renforcer ses capacités en matière de lutte contre le terrorisme et de sécurité des frontières. Nous soulignons que la transparence caractérise nos relations diplomatiques avec le Tchad depuis des dizaines d'années et nous ne permettrons pas que ces relations soient mal interprétées dans le contexte du conflit soudanais.

Dans la lettre susmentionnée, il est fait référence à l'exercice militaire conjoint mené par les armées tchadienne et émirienne le 6 octobre 2023. Il y est indiqué à tort que cet exercice avait été mené en secret, et ce, pour impliquer les Émirats arabes unis. Ces activités avaient été annoncées dans les médias émiriens et ont commencé le 4 octobre 2023, ce qui balaie les allégations selon lesquelles elles auraient été menées secrètement. De même, les allégations infondées concernant toute participation à l'affrètement des vols à destination de pays d'Afrique effectués par Mohamed Hamdan Dagalo font abstraction du caractère commercial de la compagnie aérienne Royal Jet, qui fournit des services de location d'avion sur demande et du fait que de hautes personnalités ont bénéficié de ces services.

En outre, bien que le contrôle des armes et des munitions que les Émirats arabes unis auraient fournies aux Forces d'appui rapide soit mentionné plusieurs fois dans la lettre, aucun élément de preuve tangible de saisies n'est apporté pour confirmer ces allégations. De la même manière, il y est affirmé que les Forces d'appui rapide avaient recruté des personnes dans les pays voisins avec le soutien des Émirats arabes unis,

mais aucun élément de preuve établissant un lien avec les Émirats arabes unis n'est apporté. Il y est également fait allusion à des opérations financières avec des chefs tribaux qui ne sont pas nommés. L'absence d'éléments probants et de preuves tangibles confirment que ces accusations absurdes et dénuées de fondement ne sont pas crédibles.

En ce qui concerne les allégations infondées concernant l'hôpital de campagne des Émirats arabes unis à Am Djarass, nous signalons que les Émirats arabes unis ont invité le Groupe d'experts sur le Soudan à s'y rendre afin de se rendre compte de l'ampleur et de la nature de l'action humanitaire menée pour atténuer les souffrances causées par le conflit en cours. Cet hôpital de campagne est une planche de salut essentielle pour les personnes qui ont besoin de soins médicaux. Cette démarche correspond aux meilleures pratiques internationales visant à promouvoir de bonnes relations entre les personnes réfugiées et les communautés d'accueil. Les pays voisins du Soudan, tel le Tchad, ont d'ailleurs chaleureusement accueilli les réfugiés soudanais, malgré le soutien international limité reçu.

Il convient de signaler que, le 25 mai 2023, les Émirats arabes unis ont fait savoir aux autorités soudanaises qu'ils souhaitaient établir un hôpital de campagne au Soudan pour fournir une aide et un soutien médicaux aux blessés, mais celles-ci ont décliné l'offre. Ils ont donc commencé à mettre en place deux hôpitaux près de la frontière entre le Tchad et le Soudan, à savoir l'hôpital de campagne d'Am Djarass et l'hôpital de campagne d'Abéché. Les réfugiés soudanais fuyant le conflit continuent d'y recevoir des soins, de même que les citoyens tchadiens cherchant à recevoir des soins médicaux, en particulier les personnes vulnérables telles que les malades et les blessés, les enfants, les personnes âgées et les femmes. Les services médicaux sont fournis à toutes les personnes qui en ont besoin, quels que soient leur nationalité, leur âge, leur sexe ou leur affiliation politique. Jusqu'à maintenant, 19 963 personnes malades ont reçu des soins à l'hôpital de campagne d'Am Djarass et 9 415 à l'hôpital de campagne d'Abéché, soit 29 378 patients au total.

Les Émirats arabes unis n'ont pas uniquement établi ces hôpitaux de campagne. Ils ont également fourni des denrées alimentaires, des fournitures médicales et des articles de secours destinés à la population soudanaise touchée par le conflit. Au total, 9 500 tonnes d'aide ont été acheminées par air (148 vols) et par mer (1 navire). Les Émirats arabes unis ont en outre remis en état trois écoles à Am Djarass, construit cinq puits, mis à disposition des cliniques mobiles et des ambulances et fourni un millier de lampadaires solaires pour l'éclairage des rues principales de la ville. Ils ont également participé à la Conférence humanitaire internationale pour le Soudan et les pays voisins, qui s'est tenue à Paris, ont adhéré à la déclaration de principes visant à soutenir les initiatives de paix pour le Soudan et se sont engagés à verser la somme de 100 millions de dollars pour soutenir l'action humanitaire au Soudan et dans les pays voisins. Les Émirats arabes unis se sont toujours fait un devoir d'aider les populations dans le besoin. Cette action humanitaire globale montre qu'ils sont résolus à le faire.

Les Émirats arabes unis restent préoccupés par la détérioration de la situation humanitaire au Soudan. En effet, les parties au conflit s'emploient à exposer des millions de personnes à la famine en faisant obstacle à l'acheminement de l'aide jusqu'aux populations qui en ont besoin, en harcelant les agents humanitaires et en pillant les dépôts d'aide humanitaire. De plus, des informations font état du recours à la violence sexuelle comme moyen de guerre et d'attaques aveugles dans des zones densément peuplées. Les Émirats arabes unis rappellent à toutes les parties au conflit au Soudan les obligations mises à leur charge par le droit international humanitaire ainsi que les engagements pris à Djedda pour ce qui est de protéger les civils et de

faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire en vue de répondre aux besoins des civils.

Les Émirats arabes unis condamnent sans ambiguïté la violence et l'instabilité qui touchent le Soudan, regrettent que les parties n'appliquent pas la résolution [2724 \(2024\)](#) du Conseil de sécurité et les invitent toutes à répondre aux appels en faveur d'un cessez-le-feu durable. Ils rappellent aux parties au conflit au Soudan leur responsabilité envers le peuple soudanais, à savoir qu'elles sont tenues de parvenir à un cessez-le-feu durable, de garantir l'accès humanitaire et de reprendre le processus politique.

Compte tenu de la situation d'urgence humanitaire au Soudan, l'aide humanitaire doit pouvoir être acheminée par de multiples voies d'accès dans le pays et à travers les lignes de front. En l'absence d'un accès humanitaire complet et durable aux civils dans le besoin, la famine pourrait éclater.

Les Émirats arabes unis continueront de fermement soutenir un processus politique dirigé et pris en main par les Soudanais. Ils appuieront notamment tous les efforts visant à parvenir à un consensus national sur la formation d'un gouvernement dirigé par des civils afin d'amener la stabilité politique, la sécurité et la prospérité souhaitées, au service du Soudan et dans l'intérêt de son peuple frère. À cet égard, ils se félicitent de la reprise des pourparlers, qui devraient avoir lieu début mai à Djedda, avec l'aide de l'Arabie saoudite et des États-Unis d'Amérique, ainsi que de la République arabe d'Égypte, des Émirats arabes unis, de l'IGAD et de l'Union africaine. Nous invitons instamment les parties à prendre part au processus de négociation avec sincérité et de bonne foi.

Enfin, les Émirats arabes unis réaffirment qu'ils sont déterminés à respecter les principes du droit international et à promouvoir des relations pacifiques avec tous les États. Nous sommes prêts à coopérer avec le Conseil de sécurité et à travailler avec nos partenaires et la communauté internationale, notamment avec l'Envoyé personnel du Secrétaire général pour le Soudan, Ramtane Lamamra, en vue de relever les défis auxquels le Soudan est confronté.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Mohamed **Abushahab**